Fiche Technique:Formation de sensibilisation à l'autorité d'arrêt de travail (Stop Work Authority)

Objectifs de la formation

- Comprendre le cadre réglementaire et légal de l'autorité d'arrêt de travail.
- Identifier les situations à risque nécessitant un arrêt immédiat.
- Appliquer les procédures standardisées pour exercer cette autorité.
- Communiquer efficacement avec équipes et hiérarchie en cas d'arrêt.
- Adopter une attitude proactive pour prévenir les accidents et assurer la sécurité collective.
- Connaître les responsabilités individuelles et collectives liées au Stop Work Authority.

Population cible

- Opérateurs et techniciens en contact direct avec procédés ou machines sensibles.
- Agents de sécurité et superviseurs coordonnant les équipes.
- Managers et encadrants responsables de la gestion des risques.
- Membres du comité sécurité et prévention des risques professionnels.
- Services HSE chargés de la mise en œuvre des politiques de sécurité.
- Consultants externes, conducteurs de travaux, et coordonnateurs SPS intervenant sur site.

Durée de la formation

Description	Détail
Durée totale	11 heures, réparties sur 1 ou 2 jours
Formats	- Présentiel (ateliers pratiques) - Distanciel (visioconférence) - Hybride (cours en ligne + ateliers pratiques)

Programme de la formation

Module	Objectif principal	Durée
Module 1	Bases juridiques et cadre législatif du droit d'arrêt	2 heures
Module 2	Identification des risques et critères d'arrêt	3 heures
Module 3	Procédures opérationnelles et communication	2h30 minutes
Module 4	Études de cas et mises en situation pratiques	3h30 minutes

Module 1 : Fondements et cadre législatif de l'autorité d'arrêt de travail

- Présentation des bases juridiques et réglementations.

- Obligations des employeurs et salariés en sécurité.

Module 2 : Identification des risques et critères d’arrêt

- Reconnaissance des risques mécaniques, chimiques, électriques, ergonomiques.
- Utilisation de grilles d’évaluation et exemples concrets.

Module 3 : Procédures opérationnelles et communication

- Notification aux responsables et documentation des incidents.
- Communication efficace sans générer de panique.
- Gestion des conflits et mise en œuvre conforme.

Module 4 : Études de cas et mises en situation pratiques

- Scénarios réalistes et exercices pratiques.
- Consolidation des acquis et renforcement de la réactivité.
- Impact sur la prévention des accidents graves.